



VALORISER L'EXPERTISE ET L'ENGAGEMENT DES PROFILS SÉNIORS

———— FICHE PARCOURS ————



———— “ ————
*Faire de l'expérience un levier d'engagement, de transmission,
de contribution durable & de réussite collective.*
———— ” ————

LES ENJEUX

EXPÉRIENCE & RECONNAISSANCE

Faire de l'expérience acquise une ressource pour aujourd'hui et pour la suite.



Valoriser les compétences et l'expérience du collaborateur senior afin de maintenir son implication et de préserver des savoir-faire utiles à l'entreprise.

Identifier la valeur de son expérience, prendre conscience de ses ressources et retrouver une juste reconnaissance de sa contribution professionnelle.



ÉVOLUTION & ADAPTATION

Faire évoluer sa manière de travailler sans renoncer à ses compétences.



Anticiper les évolutions de capacités, de rythme ou de besoins afin de favoriser le maintien dans l'emploi et de prévenir les situations de désengagement ou de rupture.

Mieux comprendre l'évolution de ses ressources, identifier ses besoins et trouver des ajustements permettant de poursuivre son activité dans des conditions adaptées.



LES ENJEUX

PERSPECTIVES & MOBILISATION

L'expérience comme ressource pour construire la suite.



Préserver la motivation et l'implication des collaborateurs expérimentés en maintenant des perspectives professionnelles jusqu'à la fin de leur parcours dans l'entreprise.

Retrouver des perspectives, questionner le sens donné à cette étape professionnelle et se projeter dans les années qui précèdent la retraite.



TRANSMISSION & COOPÉRATION

Partager son expérience pour en faire une ressource collective.



Préserver les savoirs et savoir-faire clés, préparer leur transmission et favoriser la coopération entre les générations au sein de l'entreprise.

Trouver la manière de partager son expérience, de transmettre ce qui compte et de valoriser son rôle auprès des autres générations.



LA DIFFÉRENCE MAPP

Certaines étapes de la vie professionnelle ne s'apprennent pas.
Elles s'accompagnent.



Ni un **organisme de formation**



Ni un **cabinet de conseil RH**



Ni un **cabinet de coaching**

Chez MAPP, nous concevons des **parcours d'accompagnement** qui mobilisent, selon les besoins, **plusieurs approches et plusieurs expertises** pour répondre à des **situations professionnelles complexes**, avec une conviction simple : **lorsqu'un salarié trouve ou retrouve durablement ses ressources, sa place ou son engagement, c'est toute l'entreprise qui en bénéficie.**

Notre approche



Une logique de prévention, de préservation de l'engagement, de maintien dans l'emploi et de développement des compétences psychosociales



Une approche individualisée prenant en compte les besoins, le contexte professionnel et les objectifs de chacun



Une démarche centrée sur les ressources, les compétences et les capacités des personnes



Des interventions assurées par des professionnels de l'accompagnement (psychologues, coaches, sophrologues, conseillers en insertion professionnelle...)



Un accompagnement concret et pragmatique



Des outils directement transférables dans le quotidien professionnel



Une posture bienveillante, confidentielle et respectueuse du rythme de chacun



LE PROCESSUS

PRÉDIAGNOSTIC



DÉFINITION DU BESOIN

Rencontre entre l'entreprise et MAPP (Réfèrent.e MAPP) afin de définir le besoin, les attentes de chaque partie prenante, les points d'attention, les contraintes particulières et les premières orientations.

DIAGNOSTIC



PRÉCISION DU BESOIN

Entretien entre le/la réfèrent.e de parcours et la ou les personnes à accompagner. Approfondissement du besoin, définition et coconstruction du parcours.



ACCOMPAGNEMENT PARCOURS ADAPTATIF



Réalisation de l'accompagnement avec ajustement du parcours aux besoins et évolutions constatées, toujours en accord avec la ou les personne(s) accompagnée(s) et dans le respect des modalités validées par l'entreprise.

BILAN ENTREPRISE

RESTITUTION



Restitution à l'entreprise des éléments préalablement définis, dans le respect de la confidentialité.

Réfèrent.e de parcours

Systématiquement désigné.e, il/elle est le garant de la continuité et de la cohérence de l'accompagnement.

MOBILISATION DES RESSOURCES



ANALYSE DU BESOIN



Partage du prédiagnostic au sein de l'équipe MAPP, ébauche de parcours à mettre en place, questions en suspens, mobilisation du ou des professionnels adéquat(s) et désignation du ou de la réfèrent.e de parcours.

VALIDATION DU DISPOSITIF

ACCORD SUR LES MODALITÉS



Présentation à l'entreprise des modalités d'accompagnement proposées, dans le respect de la confidentialité : compétences mobilisées, format, volume d'heures et tarif. Validation des modalités de prise en charge.

BILAN BENEFICIAIRE

CONCLUSION



Bilan du parcours avec la personne accompagnée : évolutions constatées, objectifs travaillés, ressources mobilisées et suites éventuelles.



Réfèrent.e MAPP



Réfèrent.e de parcours



ASSOCIATION MAPP

36 boulevard André Netwiller
31200 TOULOUSE



toulouse@mapp-asso.fr



06.19.51.08.78

A chaque étape du parcours professionnel,

Nous sommes là



www.mapp-asso.fr

